

En ce qui concerne la quantité de couleurs nécessaire pour peindre une statue, nous ajouterons qu'il faut traduire l'expression « partie », dont nous avons fait usage plus haut, par celle de « cuillerée à café », s'il s'agit de teindre une statue d'un mètre de haut; et par celle de « demi-cuillerée à café », s'il s'agit d'une statuette de 50 centimètres, etc.

On peut remplacer le lait par de l'eau gommée.

LÈS CURES AU RHINOCÉROS.

LÉGENDE MÉDICALE DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

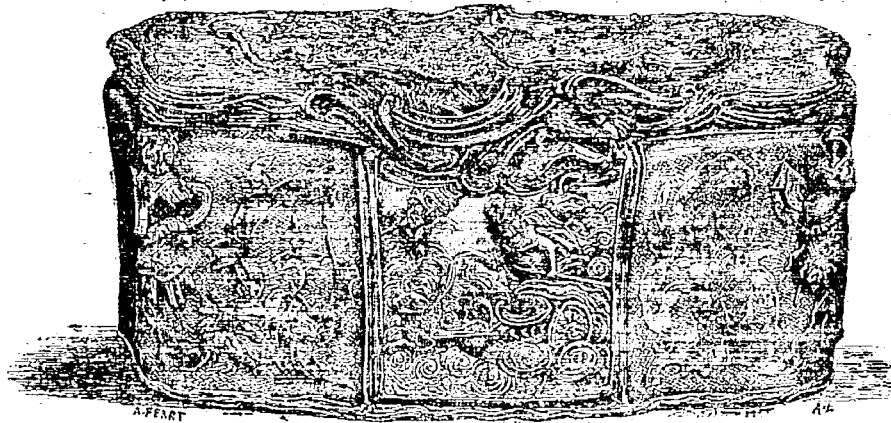
Lorsqu'au Jardin des plantes on regarde le rhinocéros, dont le sombre regard se tourne rarement vers la foule, il est difficile de s'imaginer qu'on a devant soi un animal qui a longtemps été considéré en sa lourde masse comme une panacée propre à calmer tous les genres de souffrances. Sur la foi d'une légende venue d'Orient, un vieil écrivain arabe avait annoncé que sa corne, d'un aspect si redoutable, neutralisait presque tous les genres de poisons. Les graves docteurs du temps de Louis XIV (qu'ils exerçaient leur art en France, en Hollande ou bien en Angleterre) enchérèrent singulièrement, dans leurs théories fantastiques, sur le préjugé des Arabes. Tout était bon, à les entendre, dans l'énorme animal pour ranimer chez l'homme les forces épuisées et même pour dissiper les fièvres les plus malfaisantes. C'est ce que rapportait le docteur Ch. Biron, le médecin de M^{lle} de la Vallière, qui se vantait d'avoir mangé du rhinocéros dans les Indes. Il affirmait fort sérieusement, d'après la décision de MM. de « la Société royale d'Angleterre »,

que les cornes (d'abados ou rhinocéros) ainsi que leurs dents, leurs ongles et leur sang, en se gardant d'oublier certaines parties moins pures de l'animal, présentaient une série d'antidotes ayant le même usage dans la pharmacopée des Indiens que la thériaque dans celle de Venise et du reste de l'Europe. Il disait expressément, au sujet des vertus curatives de ce pachyderme, dont on ne connaissait guère alors la structure que par les planches de Bontius : — « On se sert en médecine de son sang pour fortifier le cœur, pour toutes les maladies contagieuses, parce qu'il excite fortement la sueur. Il fait cesser le cours de ventre, purifie le sang et arrête les pertes de ce fluide immédiatement.

» De sa corne on fait des tasses pour boire, afin de se préserver du mauvais air en temps de contagion. A l'égard de la dent, on dit que si, dans les plus fortes douleurs, on applique la dent du rhinocéros à la dent qui fait souffrir, le mal cesserait aussitôt. Wormius, qui rapporte cela, ajoute qu'il n'en a pas fait l'expérience. Ce que je sais, c'est que, quoiqu'il ne soit pas rare dans l'Orient, on ne laisse pas d'y estimer prodigieusement les cornes de cet animal. Il y en avait six dans le présent que le roi de Siam envoya en France en 1686. »

TABATIÈRES.

En 1874, une collection de deux cent quatre tabatières a été léguée au Musée du Louvre par M. et M^{me} Lenoir (*). On les a exposées dans une des salles voisines de l'ancien Musée des souverains. Presque toutes sont des œuvres de bijouterie du dix-huitième siècle. On les a clas-



Collection des tabatières, au Musée du Louvre. — Une Tabatière de 1774; grandeur exacte — Dessin de Féart.

sées en cinq divisions : — tabatières en pierres dures; mosaïques, incrustations, nacrées et burgaux (*); — tabatières en or, or et émail, or et camées; — tabatières émaillées; — tabatières à peintures montées sur boîtes; — tabatières de compositions diverses.

La tabatière dont nous reproduisons le couvercle est désignée dans le catalogue spécial de la collection Lenoir sous le numéro 50, et porte la date de 1774. Elle est en or ciselé de deux tons et revêtue de burgau. Des peintures en grisaille sur fond noir ornent le couvercle, le

(* *Burgaudine*, nacre fine employée dans la bijouterie, et qui est originaire des Antilles. (*Dictionnaire des termes techniques*, par Alfred Souviron.)

dessous de la boîte et le pourtour. C'est une œuvre d'orfèvrerie parisienne (**).

Nous nous proposons de faire d'autres emprunts à cette curieuse collection.

(*) M. Lenoir avait été longtemps le propriétaire du café de Foy, au Palais-Royal.

(**) Les orfèvres du dix-huitième siècle auxquels on attribue la plupart de ces tabatières sont : Ducrollay (Jean et Jean-Charles), Georges Jouquet, Matthieu Toiny, Pierre-Jean Lenfant, Pillieu, Jean Moynat, Pierre-Jean Bellangé, Charles-Barnabé Sageret, Mathys de Beaulieu, Louis-François-Auguste Tainay, Joseph-Etienne Biezy, Pierre-Joseph Antoine. Plusieurs habitaient le pont au Change, le pont Notre-Dame, le pont Saint-Michel, le quai des Orfèvres, la place Dauphine, la cour de Lamoignon.